GREFFE DU TRIBUNAL
MIXTE DE COMMERCE
FORT-DE-FRANCE

IMPORTANT ! PRISE DE DATE OBLIGATOIRE AVANT SAISINE DU TRIBUNAL

Publié le 06/09/2021

IMPORTANT !

PRISE DE DATE OBLIGATOIRE AVANT SAISINE DU TRIBUNAL

Avant de saisir le TMC par voie d'assignation, veuillez préalablement demander une date d'audience auprès du greffe

Service contentieux général : contentieux@gtc972.fr

Les audiences de premier appel des causes sont limitées à 50 affaires.